

## Appel à candidatures – résidences 2022

Notre appel à candidatures pour notre programme de résidence 2022 débute le 5 mars 2021.

Les candidat·e·s peuvent faire une demande pour une résidence d'une durée de trois mois ou de six mois, qui doit avoir lieu entre janvier et novembre 2022 (cf. **Calendrier**, ci-dessous)

La durée souhaitée du séjour doit être précisée lors de la candidature.

La date limite d'inscription est le 5 avril 2021 (23:59 CEST/HAEC).

Veillez prendre connaissance des conditions de participation et des directives pour le dossier de candidature avant de nous transmettre votre postulation. Veuillez également consulter notre FAQ, disponible sur notre site internet. Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante: [applications@labecque.ch](mailto:applications@labecque.ch)

### 1. Programme principal de résidence

La Becque a pour ambition d'accueillir et de favoriser la créativité d'artistes de tous horizons et de toutes disciplines. Les résident·e·s bénéficieront d'un emplacement et d'une infrastructure exceptionnels, ainsi que de réseaux propices à la réalisation du projet pour lequel ils ou elles ont été sélectionné·e·s.

Les participant·e·s à notre programme de résidence seront sélectionné·e·s à l'échelle mondiale par un jury d'experts transdisciplinaire. Le programme s'adresse aussi bien aux artistes confirmé·e·s qu'aux jeunes talents en devenir.

Le programme de résidence accorde une attention particulière aux projets explorant les interactions entre la nature, l'environnement et la technologie, notions qui sont plus que jamais entrelacées et au cœur des préoccupations contemporaines. L'énoncé suivant peut être une amorce possible à la réflexion sur ces thèmes et sur leurs liens:

*La nature, en tant que sujet et objet, a été maintes fois rejetée et reconquise par les artistes au cours des cinquante dernières années. Avec la dislocation des frontières entre les disciplines dans la culture visuelle, l'art intégrant la nature a également permis de créer des liens avec des réflexions scientifiques, historiques et philosophiques d'un nouveau genre. Les technologies émergentes rendent*

*nos interventions dans les systèmes naturels de plus en plus raffinées et intenses à la fois. Les avancées technologiques dans les domaines de la biologie et des télécommunications modifient continuellement la façon dont nous nous représentons. Il en va de même pour les représentations artistiques de la nature (humaine et autre) qui se transforment.* (Jeffrey Kastner, 2012)

Il est particulièrement intéressant de considérer comment ces notions d'exploration, de recherche et de représentation (de soi ou de l'autre) impliquant la technologie se développent de manière liée avec les explorations de nouveaux modes et rapports de vie par le biais de l'art, particulièrement en ce qui concerne les tentatives de créer des ponts entre nature et culture. « Décoloniser la nature » (T.J. Demos) sous-entend qu'un dépassement de l'exceptionnalisme centré sur l'humain doit avoir lieu, et à ce propos les champs de recherche proposant des méthodes d'analyse post-anthropocentriques sociales, politiques, scientifiques, technologiques et économiques sont nombreux. L'art joue un rôle potentiellement central dans la définition d'une « problématique cosmopolitique non-unifiée »: il peut fournir une plateforme favorisant les pratiques spéculatives, le questionnement philosophique et les expérimentations conceptuelles touchant à notre relation à la nature.

Ainsi, une liste non-exhaustive de pistes à suivre lors d'une résidence à La Becque pourrait comprendre: l'analyse des acteur-riche-s, institutions, et infrastructures technologiques qui constituent ou définissent "l'Anthropocène"; l'interrogation ou la remise en question de cette même notion d'Anthropocène; l'examen des moyens d'exploration et d'extraction naturelle, et les limites entre exploration bénigne et intrusive; l'exploration des modes par lesquels les artistes transforment des données naturelles en travaux (visuels, sonores, écrits, etc.) qui contribuent à la compréhension de notre environnement naturel, et peut-être à un élargissement de la notion de "communication inter-espèces"; l'examen de notre infrastructure technologique, partie intégrale de notre environnement ou force structurante de celui-ci; l'exploration d'environnements virtuels, qui redéfinissent les frontières de notre environnement "naturel" et de ce qui est programmé/codé/designé; ou encore de s'interroger, dans notre ère du tout-numérique et de l'urgence écologique, sur le regain d'intérêt pour certaines sciences et para-sciences, religions et para-religions, technologies et para-technologies plus anciennes.

En plus de son Programme principal de résidence, La Becque a lancé plusieurs programmes de résidence en partenariat.

Ces programmes de partenariat font l'objet d'appels à candidatures distincts, avec leurs propres conditions de participation. Les candidat-e-s à ces programmes seront également évalué-e-s par des jurys distincts.

**Tous les renseignements ci-inclus s'appliquent uniquement à notre Programme principal de résidence.**

## 2. Ce que nous offrons

Le programme de résidence de La Becque permet aux artistes de vivre et de travailler dans un cadre exceptionnel à La Tour-de-Peilz pour des périodes de **trois mois** ou **six mois**.

Les artistes en résidence disposent d'un **appartement pour vivre et travailler** pour la durée de leur séjour. Les appartements sont spécialement conçus pour recevoir des artistes.

Chaque appartement fait 80 m<sup>2</sup>. Il comprend une cuisine entièrement équipée, une machine à laver et un séchoir, une salle de bain, une chambre à coucher séparée et un espace de travail flexible d'environ 40 m<sup>2</sup>, avec en plus une terrasse face au lac Léman.

Selon les besoins définis par leur projet, les résident-e-s se verront accorder l'usage exclusif ou partagé d'**espaces de travail supplémentaires**. Nos ateliers ont une superficie de 30 m<sup>2</sup> avec une hauteur sous plafond de 3,70 m et offrent beaucoup de lumière naturelle.

Les résident.e-s recevront une bourse mensuelle (CHF 1'500) pour couvrir les frais de la vie quotidienne et le coût des matériaux.

**Les frais de déplacement ne sont généralement pas couverts.** Selon les besoins financiers décrits par le ou la candidat.e, des fonds supplémentaires peuvent être mis à sa disposition pour faciliter ses déplacements.

Les résident.e-s sont tenu.e-s d'entreprendre eux-mêmes les démarches administratives quant à l'obtention de leur visa ou autres documents de voyage nécessaires. La Becque fournira de l'aide dans la mesure du possible.

Les résident.e-s doivent également s'assurer qu'ils ou elles disposent d'une assurance valide couvrant l'assistance médicale et les accidents pendant leur séjour en Suisse.

Une fois sur place, les résident.e-s bénéficieront d'aides administratives assurées par l'équipe de La Becque, ainsi que de l'encadrement nécessaire afin de profiter au maximum du vaste réseau mis à leur disposition.

## 3. Conditions de participation

### 3.1 Profils des candidat.e-s

Notre Programme principal de résidence est ouvert aux candidatures d'artistes professionnel.le-s suisses et internationaux.ales travaillant dans un large éventail de disciplines, dont les suivantes :

- architecture
- arts de la scène
- arts média
- arts visuels
- design (design graphique, design de produit, recherche en design)
- écriture critique
- film
- musique et art sonore
- photographie

Les conservateur-ric.e-s, les critiques d'art et les théoricien-ne-s évoluant dans des domaines de recherche liés aux pratiques culturelles sont également encouragé.e-s à poser leur candidature.

Le programme de résidence de La Becque vise autant les artistes émergent.e-s que les praticien-ne-s établi.e-s. Cependant, les candidat.e-s doivent avoir un statut de professionnel dans leur domaine et ambitionner un perfectionnement de leur pratique.

Les candidat.e-s doivent fournir les documents attestant qu'ils ou elles ont suivi une formation spécialisée ou doivent faire preuve d'une expérience équivalente, doivent montrer qu'ils ou elles sont reconnu.e-s dans leur milieu et ont montré leur travail artistique en public.

Les candidat.e-s en cours de formation lors de la période de candidature ne peuvent pas se présenter au programme de résidence. Les doctorant.e-s qui ont terminé tout leur cursus peuvent poser leur candidature.

Les candidat.e-s doivent être âgé.e-s d'au moins 23 ans.

Les candidat.e-s peuvent postuler en tant que **duo ou collectif**. Les membres du collectif sont tenu.e-s de

partager les infrastructures et les ressources mises à leur disposition, à savoir l'appartement, le studio de travail et la bourse mensuelle de 1500 CHF.

Les candidat-e-s doivent fournir au moins une référence par le biais d'une courte lettre et les contacts du référent-e.

### 3.2 Langues

Les langues généralement parlées à La Becque sont l'anglais et le français. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable pour bien communiquer avec notre personnel ainsi qu'avec les autres résident-e-s durant le séjour. Le français est un plus car il permettra aux résident-e-s de comprendre et d'explorer leur environnement direct, mais ce n'est pas un critère requis.

### 3.3 Votre projet et La Becque

Dans le descriptif de leur projet de résidence (voir les directives de candidature), les candidat-e-s doivent démontrer un intérêt explicite pour les thèmes centraux développés au sein du programme de résidence, soit les notions de nature et de technologie et leur interaction l'une avec l'autre.

Dans le descriptif de leur projet, les candidat-e-s doivent également indiquer clairement en quoi leur projet bénéficierait du cadre de La Becque pour son développement (emplacement, réseaux, etc.) et quelle partie du projet ils ou elles prévoient de réaliser durant leur résidence.

En outre, les candidat-e-s doivent préciser leurs besoins en matière d'espace de travail – d'autant plus s'ils ou elles postulent en tant que couple ou en tant que collectif.

### 3.4 Calendrier

Les candidat-e-s à une résidence de trois mois doivent émettre une préférence pour une période spécifique de trois mois et proposer un second choix pour une autre période de trois mois. Les blocs de trois mois disponibles en 2022 sont: **janvier-mars 2022 / mai-juillet 2022 / septembre-novembre 2022.**

Les candidat-e-s à une résidence de six mois doivent émettre une préférence pour soit une période de six mois en bloc (**janvier-juin 2022 ou mai-octobre 2022**), ou émettre une préférence pour une résidence qui combine deux blocs de trois mois dans l'année, en l'occurrence les blocs **janvier-mars 2022 et septembre-novembre 2022.**

La Becque ne peut en outre pas garantir que les candidat-e-s retenu-e-s pourront effectuer leur résidence aux dates souhaitées, et se réserve le droit de leur proposer à une ou plusieurs reprises d'autres dates de résidence, jusqu'à ce que des dates satisfaisantes aient été trouvées pour tous les candidat-e-s sélectionné-e-s.

Les candidat-e-s doivent présenter leur demande dans les délais prescrits, c'est-à-dire une fois par année, pendant un mois.

**En 2021, l'appel est ouvert du 5 mars au 5 avril.**

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 avril 2021 à 23:59 (CEST / HAEC).**

**Que leur demande soit acceptée ou non, les candidat-e-s ne peuvent pas présenter une demande deux années de suite pour le programme principal de résidence.**

Les candidat-e-s, même les ancien-ne-s résident-e-s, doivent présenter une demande complète comprenant des extraits de travaux récents lorsqu'ils ou elles proposent leur candidature au programme.

## 4. Dossier de candidature

### 4.1 Documentation demandée

Les candidat-e-s sont prié-e-s de compléter le formulaire en ligne pour le Programme principal de résidence. (lien sur <https://labecque.ch/en/application-form>).

Le dossier peut être rédigé en français ou en anglais.

Veillez joindre au formulaire en ligne un document .pdf incluant les éléments suivants et dans cet ordre (max. 30MB) :

1. **Résumé de votre proposition de projet** (max. 700 signes)
2. **Courte biographie** comprenant une brève description de la pratique du candidat-e (1000 signes max)
3. **Curriculum vitae** complet (max. 4 pages)
4. **Description du projet** (max. 2 pages) mettant en évidence :
  - Les aspects du projet que le ou la candidat-e a l'intention d'accomplir à La Becque
  - Les raisons pour lesquelles le projet bénéficierait d'être développé spécifiquement à La Becque
  - Les réseaux et les milieux auxquels le ou la candidat-e souhaite faire appel dans le cadre de son projet.
  - La pertinence du projet dans la pratique du candidat-e
5. **Une lettre de recommandation** d'un-e professionnel-le du domaine du candidat-e. La lettre doit indiquer pourquoi le candidat-e devrait être sélectionné-e et comment son travail pourrait bénéficier d'une résidence à La Becque, ainsi que l'adresse et les coordonnées du ou de la référent-e.
6. **Portfolio numérique** (spécifications au point 4.2):
  - Tous les projets présentés doivent avoir été complétés au cours des cinq dernières années, sauf indication contraire.
  - Tout projet effectué avec un-e collaborateur-ice doit être crédité comme tel, en spécifiant les rôles de chacun-e au sein du projet.

Les particularités demandées pour chaque portfolio sont décrites ci-dessous.

### 4.2 Spécifications des portfolios

#### Arts performatifs (danse, performance, théâtre)

– Un portfolio numérique comprenant au moins deux vidéos ou clips vidéo d'au moins deux projets distincts du ou de la candidat-e, ou des liens vers ces documents (inclure le mot de passe si nécessaire), ainsi qu'une documentation écrite de ces travaux.

#### Design et architecture

– Un portfolio numérique documentant trois projets représentatifs des cinq dernières années de travail de la ou du candidat-e, avec un descriptif de ces projets ainsi que des extraits d'une production écrite là où cela est pertinent

#### Film

– Un portfolio numérique comprenant les liens vers deux extraits de 5 minutes pour les long-métrages (inclure le mot de passe si nécessaire) et les liens vers maximum trois extraits de 5 minutes pour les court-métrages.

### **Critique d'art**

– Un portfolio numérique comprenant un extrait de 15 pages minimum et de 25 pages maximum d'un projet d'écriture, avec également les liens vers les travaux publiés du ou de la candidat.e.

### **Musique, composition musicale et art sonore**

– Un portfolio numérique comprenant des extraits audio de trois projets représentatifs, ou des liens vers ces projets (inclure le mot de passe si nécessaire). La documentation de performance live et des partitions peuvent également être transmises si cela est jugé pertinent.

### **Arts visuels, photographie et arts interdisciplinaires (y compris les arts média)**

– Un portfolio numérique comprenant la documentation de trois projets distincts. Les projets peuvent être documentés par des images, des scripts, des storyboards, des fichiers audio et vidéos. Dans les cas de projets du domaine de l'art numérique, la documentation doit inclure des extraits du travail permettant aux membres du jury d'avoir une compréhension suffisante de l'œuvre sans matériel spécifique (de visualisation ou autre).

**Veillez soumettre votre candidature via le formulaire en ligne disponible sur <https://labecque.ch/en/application-form>**

La Becque  
Résidence d'artistes  
Chemin de la Becque 1  
CH – 1814 La Tour-de-Peilz  
applications@labecque.ch  
www.labecque.ch